L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 31 JUILLET 1869.

FEUILLETON

LE PRINCE POGOUTZINE,

PAR

ERNEST DAUDET.

XVIII

A la même heure, Robert Lagardie était auprès de Jeanne Aubry. Sur l'ordre du prince, celle-ci l'avait emmené dans un petit chalet qu'elle possédait sur les bords de la Marne, auprès de Joinville-le-Pont, à quelques kilomètres de Paris, en lui promettant de récompenser, par le don d'elle-même, six semaines de constante adoration.

Ce n'était pas qu'elle fût entièrement touchée de la morale ardeur de Lagardie. Non. Mais Pogoutzine lui avait dit :

—Il faut retenir ce jeune homme pendant toute une nuit, loin de sa maison.

Pour le mieux retenir, elle avait résolu de lui verser l'oubli, en le rendant heureux.

Au rez-de-chaussée du chalet de Jeanne, il avait un vaste salon, décoré d'objets chinois, meublé de divans bas et larges, qui couraient le long des murs, étalant complaisamment leurs étoffes chargées de ramages. Une natte de deux couleurs couvrait le sol. Une grande lanterne rapportée de Pékin, descendait du plafond. Placés à chacune des extrémités de salon, deux vitrines gothiques, contenant une nombreuse collection d'oiseaux rares, se faisaient pendant face à face. Trois portes vitrées condamnaient au jour, par une terrasse ouverte, qui soutenaient de colonnettes en bois sculpté, d'une architecture d'oiseaux, autour desquelles grimpaient, capricieusement, des plantes exotiques.

C'est là que Jeanne et Lagardie se trouvaient encore à une heure avancée de la nuit, elle, assise au fond du salon, lui, toujours agenouillé à ses pieds, suppliant, elle, résistant encore, n'ayant d'autre but que de ne pas le laisser partir avant le matin, afin d'obéir aux instructions de Pogoutzine. Elle redoutait de voir se dissiper l'ivresse, grâce à laquelle elle le dominait ; d'être impitoyable à le tenir, lorsqu'elle n'aurait plus rien à lui accorder. C'est pour cela qu'elle retenait encore.

Durant toute cette soirée, pendant les longues heures qui venaient de s'écouler, elle l'avait excité, peu à peu, par les caresses et les propos les plus tendres. Sans se douter, elle n'était montrée si passionnément amoureuse, que Lagardie se croyait aimé ; que, dans les relations ce qu'il rencontrait, il voyait, pour un calcul, mais les dernières efforts d'une femme qui se défend pour mieux prouver tout le prix du sacrifice qu'elle va faire, et pour que son amant ne puisse juger sa vertu par la facilité de sa défaite.

Cette lienne consommée, elle était de glace, jusqu'au moment où elle s'avalait, tabide et ses propres désirs, murmurait encore, d'une voix étouffée, des prières, des supplications, qu'elle ne voulait exaucer que lorsque les premiers rayons du jour blanchiraient le ciel.

—Je le vois bien, s'écriait Lagardie, vous ne m'aimez pas !

—Je vous aime ! répondit-elle, je veux être à vous tout entière. Mais, ne comprenez vous pas qu'il est, tout me parle d'un passé qui m'est odieux ! Il en est d'autres que je croyais aimer. Je me suis trompée, je l'ai reconnu, je me suis trompée ! Je ne sais cruellement trompée ! Je le sens aujourd'hui, et chacune de vos prières ravive mes remords et ma honte !

—Oublions le passé, ne songeons qu'au présent !

—Eh ! bien, oublions-vous pas heureux ! Voyez, je suis là, près de vous ! Ni une trouble notre entretien. Vous savez que je vous aime, puisque c'est moi qui vous ai conduit ici ; puisque j'ai voulu connaître la douceur de la solitude, partagée avec vous ! Jouissez de ce bonheur ! Pour l'instant, n'exigez rien de plus.

—Je n'exige rien, je supplie..... Mais, si vous m'aimez, qu'est-ce qu'il vous retient encore ? Des souvenirs odieux, dites vous ? mes baisers les effaceront. Abandonnez vous, Jeanne ! laissez-moi poser ma tête sur votre cœur ! ouvrez moi vos bras ! Qu'une seule divine prolongée, saturer de son corps, la chasse qui, pour jamais, nuit nos âmes !.....

Et il devenait plus pressant.

—Par pitié ! murmurait-elle.

Il retombait découragé, pour recommencer bientôt à supplier, et à entendre Jeanne lui répéter encore, en faisant appel à son amour autant qu'à sa pitié.

Nuit de flamme ! heures fébriennes ! comment les décrire ?

Les traits altérés, les cheveux épars, les vêtements en désordre, Lagardie avait perdu tout souvenir du passé. Des désirs fous brûlaient son cœur et en char. Il était absorbé par une pensée unique, ardente, faite d'espoir et de crainte, de colère et de tendresse. Il était gonflé, il suppliait tour à tour. Son effort se brisant contre l'implacable froideur de cette créature, assez habile pour faire naître de telle transports, mais incapable de les partager.

Un moment vint enfin, où lassé par cette lutte, épuisé, si tourmenté, Lagardie sentit des larmes de honte et de dépit monter à ses yeux. Il eut alors comme du vague sentiment de la comédie dont il était le jouet avoir, au pure perte dépensé d'éloquence et de passion pour obtenir des faveurs qu'on accordait si facilement à d'autres ; n'y avait il pas là de quoi faire honter le bandeau qui lui cachait la vérité ? Un regard de Jeanne le remit au pouvoir de sa propre faiblesse, au moment même où il allait la se jouer.

—Ah ! crouille ! murmura-t-il.

Et tête pâle, se penche sur les genoux de Jeanne, et y demeura appuyé. Les mains de la courtisane, chaudes encore de ses baisers, se pressaient sur front brûlant.

Il s'assoupit, tandis qu'elle disait faire entendre à son oreille des paroles d'espérance et d'amour.

Rien ne bougeait, dans les dentelles-lianes chez qui la couvraient ; assis nonchalamment sur le divan elle regardait Lagardie, sans être touchée par le spectacle douloureux de son de ses traits insoucis. Parfois, elle portait ses yeux sur la pendule, dont les aiguilles marchaient lentement vers l'heure qu'elle avait fixée pour mettre fin à sa résistance calculée.

Au dehors, la nuit était profonde et calme, une splendide nuit d'été. On entendait, semblable à un murmure lointain, le bruit des flots de la Marne. Les arbres étaient immobiles, les oiseaux endormis. Un rayon de lune entrait dans le salon, et l'éclairait de sa mystérieuse lueur, tranquillité profonde, spectacle charmant, qui semblait le cadre d'un amour heureux et paisible.

Tout à coup, le timbre argentin de la pendule se fit entendre. Il était une heure. A ce bruit, Lagardie releva la tête, et se mit à regarder Jeanne avec des yeux plus calmes ; il regarda Jeanne avec des yeux appesantis et suppliants encore. Elle l'embrassa, en lui disant :

—Tu consentirais vraiment à être ma femme ? Rassure toi !..... Allons, debout !..... Assez de plaintes !..... Viens parcourir encore une fois les allées du jardin ; l'air de la nuit rafraîchira ton front.

Elle cherchait ainsi à gagner du temps. Il obéit. Ils sortirent lui, chancelant, faible ; elle, appuyée à son bras, traînant languissamment, dans les allées sablées, les longs plis de sa robe blanche.

Ils avaient à peine fait quelques pas, qu'ils entendirent le bruit d'une voiture sur la route. Par un même mouvement, ils se retournèrent immobiles, sans parler, écoutant les fers du cheval frapper le sol de coups secs et précipités, qui, insensiblement non course rapide. La voiture, en effet, s'avançait à toute vitesse. Il l'entendait allait venir, et la virent s'arrêter devant la grille qui séparait le jardin de la route. Une femme en descendit.

Jeanne ne la reconnut pas sur le-champ. Sans cesse, la grille, elle l'interrogea :

—Qui donc peut venir ?

—Est ce toi, Jeanne ? répondit une voix bien connue.

—Le comtesse Tonazig ! murmura Lagardie.....

—Silence !..... il ne faut pas qu'elle vous voie ici ! Abrite vous derrière ce massif.

Lagardie obéit, tandis que Jeanne allait ouvrir.

—Bonsoir, ma chérie !..... Quelle surprise ! Pourquoi cette visite nocturne ? dit elle à la comtesse en feignant un contentement, qu'elle était loin d'éprouver.

—Combien je suis heureuse de te rencontrer, fit celle-ci, dès qu'elle fut entrée. Ma visite te surprend ! En voici l'objet. J'ai une nouvelle présente à donner à une personne qui doit être chez toi en ce moment.

—Il n'y a personne chez moi que mes gens.

—A moins que ce ne soit à toi d'eux.....

La comtesse interrompit Jeanne, soudain, durement :

—Tu n'as donc plus de confiance en moi.....

—Monsieur Lagardie n'est-il pas ici ?

—Monsieur Lagardie ! je ne l'ai pas vu depuis huit jours !

Ce fut dit avec tant d'assurance que la comtesse, bien qu'elle eût arraché à la femme de chambre de Jeanne le secret du départ, préféra de celle ci, à ne pas pousser plus loin ses affirmations.

—Il n'est pas chez toi ce soir, répondit-elle, tu m'en dit que tu crois à la campagne ! Je pensais que M. Lagardie y serait avec toi'.....

—Pourquoi donc le pensais-tu ?

—Ne t'aimes-tu pas ?

Jeanne garda le silence. Elle rebouclait un entretien, qui aurait pour auditeur force celui qui en était l'objet.

—Allons, je n'ai plus qu'à repartir, reprit la comtesse, comme à regret.

—Quoi ! tu ne passeras pas la nuit ici ? s'écria Jeanne, qui ne pui retenir un geste de joie.

Ce geste, surpris par la comtesse, la rendit soupçonneuse.

—Non ! non ! il faut que je trouve M. Lagardie. J'ai de graves nouvelles à lui apprendre.

—Qu'est-ce donc ? demanda Jeanne à voix basse.

En même temps, elle se rapprochait de la comtesse, comme pour l'inviter à baisser elle-même la voix.

—Il s'agit de sa sœur !

—Tais toi ! fit sourdement Jeanne, en étreignant le bras de son amie.

—Lagardie est ici ! il sous écoute, pensa celle ci, saisie d'un accès d'indignation, en toucher, en quelque sorte, du doigt, la complicité de Jeanne dans les odieuses machinations de Pogoutzine.

Aussitôt, elle ajouta, sur un ton plus élevé :

—Le prince Pogoutzine s'étendu ou piège à malencontreuse Lagardie. Elle passe la nuit chez lui. Ne le savais tu pas ? N'est-ce pas pour favoriser cette infamie que tu as obligé le frère de mon ami à le suivre ici ?

Deux cris lui répondirent ; un cri de colère, poussé par Jeanne ; un cri de douleur, poussé par Lagardie. En même temps, se dressant s'élança hors du massif, derrière lequel il était caché. Il accourut vers la comtesse, et lui dit, d'une voix farouche :

—Vous avez menti, n'est-ce pas ?

—J'ai dit la vérité !

Il se retourna vers Jeanne Aubry :

—Mais, alors, vous êtes la complice de ce misérable ?

Il prononça ces mots avec un accent tel, et les accompagnant d'un geste si terrible, que Jeanne eut peur.

—Ecoutez moi, dit elle, en tremblant.

C'était donc vrai !..... Elle ne repoussait pas cette accusation de complicité ; elle acceptait en chute de l'infamie du prince ! Pour hâter la chute de la sœur, elle avait feint d'aimer le frère. Ainsi se réalisaient les prévisions d'Henry de Guillerargues. Lagardie se les rappela d'un seul regard ; il embrassa tous les résultats de ses faiblesses et de son aveuglement. Sa sœur déshonorée, son propre cœur meurtri, son amour foulé aux pieds par une créature sans âme. Des larmes montaient à ses yeux ; il éclata en sanglots, immensément livré au désespoir le plus amer. Cet accès dura plusieurs minutes. La comtesse Tonazig en attendit silencieusement la fin, partageant les émotions de celui qu'elle aimait. Enfin, elle s'approcha de lui, le toucha légèrement du doigt, et dit :

—Vous pouvons peut-être encore sauver votre sœur !

Ces mots arrachèrent Lagardie à sa douleur. Il se redressa vivement. Sans dire un mot, il se dirigea vers la voiture qui attendait de l'autre côté de la grille. La comtesse le suivit.

Jeanne avait considéré cette scène d'un œil sec, insensible au spectacle de la douleur de Lagardie, livrée d'abord à l'effroi, puis au vif ressentiment qui venait de naître dans son cœur, contre la comtesse. Mais, en voyant qu'elle entraînait le jeune homme, en pensant que leur arrivée subite, chez Pogoutzine, allait compromettre le projet de Pogoutzine, et lui faire perdre, à elle même, le gain qu'elle attendait de leur réussite, elle voulut tenter un effort. Elle avisa Lagardie, et, se plaçant devant lui :

—Tout à l'heure, vous me disiez que vous m'aimiez !

Il l'écarta brutalement, sans lui répondre d'abord. Puis, au moment où il franchissait le seuil de sa maison, il se retourna vers elle et dit :

—Je vous engage à ne jamais vous trouver sur mon chemin.

Ce fut tout. Il ouvrit la portière du coupé et fit signe à la comtesse. Mais Jeanne retint celle-ci.

—Je n'oublierai jamais, dit-elle à son oreille, que vous êtes venue ici, arracher mon amant à mes bras, en me faisant odieuse à ses yeux.

La comtesse leva les épaules.

—Je ne comprends pas la colère, ma pauvre Jeanne. Tu m'as dit qu'il n'était pas ton amant ; tu m'as dit que tu ne l'aimais pas. De quoi te plains-tu ?

—Le prince m'avait promis cinq mille francs.

—Eh ! je te les donnerai, moi, petite sotte.

Sans rien ajouter, la comtesse remonta dans sa voiture, Lagardie y prit place à côté d'elle. Le cheval qui venait de reprendre haleine prendit dix minutes pour parcourir un grand trot.

Le voyage fut triste. Lagardie, livré aux réflexions les plus douloureuses, partagé entre une crainte sérieuse et des espérances auxquelles il n'osait se rattacher, gardait le silence. La comtesse comprenait ce chagrin muet et le respectait. Il la laissa à la porte de son hôtel, et se fit conduire à son compagnon le rapide récit des circonstances qui lui avaient permis de deviner les projets de Pogoutzine et de les surprendre au milieu de leur réalisation. Elle raconta comment, la veille au soir, se promenant au bois, elle avait rencontré et suivi la voiture du prince.

Lagardie n'eut pas la pensée de lui demander à quels mobiles elle obéissait en se dévouant ainsi. Il ne la remercia même pas. Elle ne voyait point s'en irriter. Se sentir auprès de celui qu'elle aimait, se dévouer à sa cause, lui prouver ainsi sa tendresse, n'était-ce pas une joie infinie ?

Pendant ce temps, la voiture allait rapidement sur la route, entre les arbres dont les cimes se perdaient dans la nuit profonde. Bientôt elle roula sur le pavé. On entrait dans les faubourgs de Paris. Le jour commençait à poindre, lorsque la comtesse et Lagardie arrivèrent devant la maison de Pogoutzine. Il était environ quatre heures du matin. Tout dormait dans l'hôtel.

Lagardie s'élança hors de la voiture. La comtesse n'avait pas encore eu le temps de le suivre, qu'il déjà suspendu au bouton de la sonnette. Il agissait en présence par un bruit qui réveilla le concierge.

—Calme-vous, le voyons en supplie, lui dit la comtesse, qui le rejoignait. Songez que s'il faut arracher votre sœur aux dangers qui la menacent, il faut éviter un éclat qui la compromettrait.

Mais il n'entendait rien. Surexcité par les émotions successives de la nuit, pourvoyant par un épouvantable effort, alors qu'au moment de rejoindre Suzanne il ignorait encore s'il n'allait pas la trouver déshonorée, il éprouvait un trouble dont la violence le rendait sourd à ce sage conseil.

Ils attendirent environ cinq minutes. Enfin, la porte s'ouvrit. Le concierge, à peine vêtu, irrité d'avoir été brusquement réveillé, se présenta, le visage courroucé, l'injure aux lèvres. Mais, il se radoucit, en reconnaissant dans les visiteurs mystérieux, des amis de son maître.

—Le prince Pogoutzine est il chez lui ? demanda Lagardie.

—Il ne reçoit pas à cette heure ; il dort encore.

Sans perdre son temps à parlementer, Lagardie dont les forces étaient en ce moment décuplées, repousse l'obstacle qui lui barrait le passage et s'élança vers l'escalier.

Le concierge voulut le bouche pour crier ; mais quelques pièces d'or tombèrent dans sa main. La comtesse n'avait pas trouvé de meilleur moyen pour apaiser ce gardien corruptible. Elle suivit Lagardie. (*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 30 juillet 1869.

La demande d'escomptes est encore très bonne, mais les capitaux disponibles avant diminué, le marché monétaire est beaucoup moins facile. Il est moins aisé qu'auparavant de négocier des billets de second ordre. Les banques escomptent la plus grande partie du bon papier de commerce que leur offrent leurs clients. Dans les prêts, le taux de l'intérêt est de 10 à 12 pour cent par an les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales, et les billets de commerce de premier ordre sans garanties collatérales, de 1 à 1 1/2 pour cent par mois les billets de second ordre avec garanties collatérales et 1 1/4 à 1 1/2 les billets de second ordre sans garanties collatérales. Le papier hypothécaire peut encore être coté à 10 à 11 pour cent par an le No 1 et 12 à 15 le No 2.

L'or a ouvert à 136 1/4 à 136 3/8 contre 136 5/8 à New York, et a terminé à 135 3/4 à 136. Les opérations embrassent $500 et $10,000 à 136, $1000 et $1000 à 136 1/8, $1000, $2500 et $6000 à 136 1/4. L'argent a été un peu plus recherché. On a vendu une somme ordinaire, en demi-piastres américaines, à 130 ; $1000 (500, 800, 1000 et 1600) à 130 1/2 ; $750 à 131. Nous cotons les demi-piastres américaines à 130 1/2 à 131, et les piastres mexicaines à 3 à 3 1/2 de perte.

Les opérations de change étranger n'offrent rien de remarquable. Les cours ont varié avec ceux de l'or dans Wall Street. Les ventes de sterling comprennent 10,000 livres dont 800 et 1,000 à vue, à 139 1/2, 5,500 de banque, à soixante jours, à 140 1/4. Dans le change sur France, les transactions annoncées sont : 130,000 francs dont 100,000 en change de commerce No 1 à 5 3/4 à 5 1/2 et 30,000 à 5 80. Le sterling peut être coté nominal à 148 1/2 à 149 en commerce No 1 et clear et 150 à 150 1/4 en banque de banque ; le change sur France, à 5 82 1/2 à 5 80 en commerce et 5 77 1/2 à 5 75 en banque.

Le change américain a été fort languissant, mais les cours n'ont guère varié. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 à 1/2 de prime. Les ventes de change de commerce sont : $10,000 et $25,000, sur New-York à vue, à 1/8 de prime, $3000 et $10,000 à 1/4.

Les actions ont été négligées, les achetteurs restent sur des bases. 25 de la banque des Mechanics' and Traders se sont vendues à 117 et 50 de la compagnie du Gaz à 152. Hier, 75 de la banque des Mechanics' and Traders à 117 et 25 de la Nouvelle Orléans à 140. Une quantité considérable d'actions de la compagnie de l'Eau Vauxhall a changé de maître, non qu'avant hier, à des conditions particulières.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane $1 à $1 25 ; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane — à $18 ; celles de la banque des Mechanics and Traders à $17 à $18 ; celles de la banque du Canal à $17 à $18 ; celles de la banque de l'Union à $95 à $96 ; celles de la banque des Citoyens à $150 à — ; celles de la banque de la Nlle-Orléans $75 à $77 1/2 ; celles de la banque du Sud à $90 00 à —, celles de la banque des Marchands à $80 à 81, celles de la banque du Crescent City à $20 à 25 50, celles de la banque d'Amérique à $97 à $— ; celles de la banque Germania National à $103 à $103 50, celles de la banque Louisiane National $99 à —, celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $75 à $78 ; celles de la compagnie d'assurance Hope $75 à $78 ; celles de la compagnie d'assurance Gerard à $98 00 à —, celles du chemin de fer Pont chartrain à $68 à 70 ; celles du chemin de fer de Carrollton à $88 00 à —, celles du chemin de fer d'Jackson à $— à —, celles du chemin de fer de Jackson $5 à 5 25 ; celles de la Presse à coton de la Levée à 72 à 73 ; celles de la compagnie du chemin de fer de la ville à $100 à $110 ; celles du chemin fer de la rue St-Charles $60 à 61 00 ; celles du chemin de fer Crescent City $80 à 81 ; celles de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Clairborne $52 50 à 53 00, celles de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, $67 50 à $70 ; celles de la compagnie du Gaz à $122 à $123 ; les "Sixes" de l'Etat de la Louisiane, à — à — ; "Eights" Levees de l'Etat — à 85 ; "Sixes" Levees de l'Etat 68 à 69 ; les anciens bonds consolidés de la ville à 75 à $75 1/2 ; les bonds du chemin de fer de la ville, 69 à 70 00 ; cinq pour cent de la ville 57 à 58 ; dix pour cent de la ville à — à 100 ; bonds du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, 80 à 81 ; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 65 à 66.

Il s'est vendu $21,600 (10,000 et 11,600) de bonds du port pour le compte de la ville à $100 ; $5 000 de bonds de la ville en faveur de chemin de fer s'est revendu, hier, à 68 3/4 à 69 1/4.

Les matelots de la police métropolitaine ont été en demande et en sont affermis. On a vendu $1,000 à $1, $6,000 à 80 et $5,000 à 85 1/2—$4,000 de cette somme demandée de l'Etat ont changé de mains à 78 1/4.

Il ne s'est rien fait dans les billets de la ville. $2000 se sont vendus, hier, à 25 3/4 d'escompte. On en offrirait considérablement pour des bonds qui pour celui si les détenteurs étaient mis sur le même pied que les premiers dépossédants.—Les courtiers prennent les petites sommes à 37 et vendent à 30 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 32 balles prises en petits lots à des prises aux prix antérieurs. Nous continuons à coter ordinaire à 26 à 27, good ordinary 28 à 29, low middling 29½ à 30½ et middling nominal.

STAT DU COTON.

Stock en mains le 1er septembre 1868, bal. 3041
Arrivé depuis notre dern. rap. 79
Arrivé précédemment..... 832398
Balles additionnelles comp. d'échantillons &c..... 9112 835510
Expédié aujourd'hui..... —
" précédemment..... 832808 832808
Stock en mains &c..... 5756

FRET—Le marché est calme. Il n'y a pas de navires disponibles à destination de Liverpool ou du Havre. Deux navires sont été pris pour transporter du tabac à Gênes à raison de 50 s le boucant. Il y a encore de disponibles un navire et deux petits navires qui sont dans le port et en outre deux navires montant le fleuve. Nous cotons :

Coton sur vapeur pour New York ⅛. Do pour Boston et Philadelphie ¼ à la livre, farine pour New York 50 farine pour Boston et Philadelphie 70 c le baril.

Sur voilure les taux demandés en ce moment comme suit : Tabac pour Gênes 50 la boucant, tabac pour Liverpool et pour Brême nominal à 35 s, tabac pour le Havre $10 le boucant, farine pour Liverpool 3 s le baril.

TABAC—La demande de tabac a été bonne depuis notre rapport de mercredi dernier et elle a été faite principalement pour l'Italie et pour l'Espagne et les prix ont été fermes. Les ventes ont embrassé 540 boucants, dont 72 de lugs et de retailings, 216 de leaf, 72 do et 239 do non détaillé, à des conditions privées. 2 et 1 boucants à 10 c, 2 à 11, 1 à 12 c et 1 à 15 c la livre. L'approvisionnement à vendre est actuellement fort de 5000 boucants et on peut s'attendre à voir bientôt s'effectuer d'actives affaires. Nous cotons :

Léger—Refused, 7½ à 8¾ ; Com Leaf ½ à 9¾. Medium, 9 à 10, bon 10 à 11 ; fin, 12 14 ; Choice sélections, 14 à 15 ; fin pour cas pas, — à —.

Lourd—Refus 7¾ à 8¾ ; com leaf, 9¼ à 10¾ medium, 10 à 11 ; good, 11 à 12 ; fine 12 à 13½ Choice selections 15 à 16.

STAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er sept 1868, bts. 2183
Arriv. dor. le 3 dern. jours..... 504
Arrivé précédemment..... 26692 28795
Exporté durant les 3 derniers jours..... 28709
Exporté précédemment..... 19345
Défait pour emballer &c &c..... 1055 20400
Stock en mains et à bord de navires 8309

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Samedi matin, 31 juillet 1869.

La journée d'hier a été accablante et, sous le rapport des affaires, complétement nulles. Trois bateaux seulement ont quitté notre port, mais au complet. Trois autres sont partis avec un fret très léger.

ARRIVES HIER—Le Great Republic, de St-Louis ; le Silver Spray, de Cincinnati ; le Nick Longworth, de Louisville ; le Henry Ames, de Vicksburg ; le Crescent, de la côte d'en bas.

PARTIS HIER—Le Flicker, pour le Bayou Lafourche ; le Louisiana, pour Plaquemine ; pour Bayou Sara, le Era No 10, pour la Rivière Rouge.

Partira aujourd'hui, à 10 heures du matin, le Crescent, capt. Le Pagot. Ce bateau emmène les voyages par rivière jusqu'à Rioeland ; il prend du fret et des passagers pour toute le débarcadères intermédiaires. Il part tous les samedis et mercredis, à 10 heures du matin.

Partira ce soir, à 4 heures, le Myrtle, faisant le service de la paroisse Plaquemine jusqu'au fort Jackson. Il fait aussi des voyages par semaine, quittant la Nouvelle-Orléans les lundis à 4 heures du soir, les mardis et jeudis à midi. Ce paquebot régulier est commandé par le capitaine W. S. Basset. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration intérieure et M. W. H. Brooks est préposé au fret.

Les voyageurs et les marchands se souviendront que le Welcome, capitaine V. H. Harrison, ne dépasse pas, dans ses voyages, le débarcadère de Lobdell, dans la paroisse Ouest-Baton Rouge. Il part de la Nouvelle-Orléans, comme il est de passé, tous les samedis à 5 heures du soir et tous les mercredis à 10 heures du matin. M. Allen Junod est chargé du bureau : MM. L. Silliers et C. Deas sont préposés au fret.

Le beau paquebot Henry Ames, capt T. P. Leathers, partira ce soir, à 5 heures, pour Vicksburg. Ce bateau fait régulièrement un voyage pendant la saison de la navigation entre Nouvelle-Orléans et Vicksburg. Il fait aussi des voyages pour tous les ateliers intermédiaires. M. Sam Ayles préside à l'office ; il a pour assistant M. Jeff. Posey. M. Charley Grice est chargé du département du fret.

L'attention des habitants de la Rivière Rouge et des expéditeurs de la Nouvelle-Orléans est appelée sur le nouveau bateau Rapides, qui doit remplacer le Frolic. Le capitaine John Hueber, n'a rien épargné dans la construction de ce bateau pour assurer à ses passagers tout le confort et toute la sécurité désirables. Il se propose, conjointement avec le capitaine John Bein, lorsque les affaires seront assez nombreuses, de construire un autre bateau pour le même service, lequel surpassera tous ceux qui ont navigué en navigueront encore sur la Rivière Rouge. En attendant, il va restaurer complétement le Frolic et le remettre à neuf.

Le Rapides, dont nous venons de parler, a 152 pieds de quille, 35 pieds de largeur et 5 pieds de profondeur, ce qui équivaut à une longueur totale de 170 pieds et à une largeur totale de 16 pieds. Sa roue est placée à l'arrière, il a deux cylindres de 17 1/2 pouces de diamètre, de 5 pieds de jeu, et est pourvu de deux cabestans à vapeur, un sur l'avant et un à l'arrière. Les chaudières sont au nombre de trois et ont 22 pieds de long sur 38 pouces de diamètre. Ce bateau peut recevoir 250 passagers, il a été construit dans l'espace de 100 jours.

SAINDOUX—Le marché au saindoux quoique calme, n'est pas moins ferme. L'article en blanc a été coté à 20 à 21 c, en barillets 22 à 23 la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la table $7 à $8 la douzaine de mères poules et les jeunes $4 à $4. Les poulets de lait 18 à 19 et les dindes créoles $6 à $7 la douzaine.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants souffrent-ils ?
Ont ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appetit vorace ?
Ont-ils le ventre dur et enflé ?
Rendent-ils une langue sale et un goût désagréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?
Ont-ils des douleurs dans l'estomac ?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents ?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Prenez-vous y à temps—les dégâts sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut d'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.

Prenez-vous de LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature

FLEMING BROS.

Du le vend dans le monde entier.

C. H. MILLER & CO,
CONFISEUR EN GROS,
Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.
Importateurs d'oranges douces et aigres, de citronnes, de fruits de plaisir d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 25 et 32 Nlle-Levée.
27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

MEDECINS.

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il exécute promptement des fistules, des hémorroïdes, des tumeurs, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Carondelet et Gravier, second étage, porte à droite.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

LE Dr CAPDEVIELLE

DONNE des consultations de 12 A. M. à 1 P. M. tous les jours, au coin des rues Moreau et Mandeville. 15 mai—3m

LE Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, le Syphilis sous toutes ses formes, fait diagnostic des tumeurs, affecte de mercure, guérit de la spermatorrhée, rétablit les forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale.

Ses remèdes sont disposés de telle sorte que les malades peuvent les prendre sans le cabinet du Docteur ou en les faisant à la rue Bienville. 7 août—1an

Chaudières à sucre du Tennessee

"Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet prêt à être mis en ordre, ainsi que de gueules de fourneau, grilles de différents modèles.

Les soumissions faites sont prêtes d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables.

Seul agent, E. F. LAVILLEBRUYÈRE,
Marchand-Commissionnaire,
28, rue Diolan
22juil—août 4dc.

W. W. CARRE & Co,
356.....RUE DELORD.....356
MARCHANDS DE Soie de Spermaceti, Huile de Baleine, Eskimaux de Chasse, Fortes et Jaunes, Bougies, etc. Prix sur demande, soit sous l'ordre. Cordages pour transplanter d'habitations faites par plusieurs et toutes prêtes à être montées.
Les ventes devront être faites en Mechanics' & Dealers' Exchange Association. No 163 Bienville, Salle No 49. 7 fév—1an—123

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

CAMPEMENT RESTAURAT.
72, Rue de Chartres.
AUGUSTE SEGUE annonce à ses amis et au public qu'il partira d'aujourd'hui 17 juillet.
Déjeuner (sans vin).....50 cents
Dîners avec vin.....75 cents
Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 10 couverts pour repas de noce et parties privées. 17juil—1m

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, si agréablement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.
Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. Un débarqué au "Crescent Hotel", vis-à-vis de l'Hôtel.
TOULME & SAUVIÉ, Propriétaires
22 juin—2m

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEURRY, Propriétaire.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, Nos 121 et 123.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison donne de plus recherché comme espèce de vins de choix. Les soupers, dînats, repas de noces, etc, y sont servis sans délai. Il y a des salons particuliers à prendre. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

RECOUVRETURE
Du Lake Park House et Restaurant de
N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.
LA RECOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pendant la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.
Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.
De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées.
N. MILLER,
Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans,
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA, Propriétaire
4v 1an

BISMARK,
CE fameux établissement doit la vogue ne cesse de s'accroître, et foule tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE.
DE JEUX D'ECHECS,
DE CARTES,
DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte 9mars 1an Mar. JD

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,
No 104 de la rue du Canal, près Dryades,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1février—1an

GLYNN & WINTZ,
.....RUE DU CAMP.....9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents de Vernis-Bronzé de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 17mars—1an

CUVES
Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter de toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bateaux, d'installer les magasins etc.
H. HUGHAN, No. 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Gleau Bois, 265 du bureau de poste de la Nlle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin. 15 avril—1an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Exposition de Paris, 1867.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 162 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane
Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
FONDEUR DE TUYAUX DE GAZ,
D'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Nouvelle-Orléans

Avis de Société.
MR. FRANK H. HOOKER devient non associé à partir du 1er décembre 1862. Le nom de la maison sera J. K. LUM & CO. J. K. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No. 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, ville de la Nlle-Orléans. Les Messieurs se feront un grand choix de VOITURES de tous autres pour le marché de cette ville.
J. K. LUM
FRANK H. HOOKER
1ad

Pianos, Musique ET Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46.....RUE ROYALE.....46.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que PLEYEL, WOLFF, ERARD, BOSD.
(avec leur système et fer perfectionné et indépendant, pour la boîte tenant de l'accord
PLEYEL, ERARD, HERZ